

NOTE

Ce procès-verbal pourrait être modifié lorsqu'il sera soumis pour approbation lors de la prochaine séance du conseil.

**MUNICIPALITÉ DES CÈDRES
MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES
PROVINCE DE QUÉBEC**

14 mai 2024

PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 14 mai 2024 à 19h30 à l'Hôtel de ville sis au 1060, chemin du Fleuve, Les Cèdres (Québec), J7T 1A1

Sont présents :

Les conseillers Julie Paradis, Michel Proulx, Marcel Guérin, Loïc Dewavrin et Jacques Bouchard, formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, Bernard Daoust

Est absente : Lyndsay Simard

Sont également présents :

Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier agissant à titre de secrétaire de la séance

Chantal Primeau, directrice des affaires juridiques et greffière-trésorière adjointe

Le président informe également les personnes présentes que la séance est captée de façon audio et vidéo et que l'enregistrement sera disponible en différé sur le site internet de la Municipalité.

Première période de questions aux citoyens (15 minutes maximum) : 19h34 à 19h47

2024-05-148 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 14 mai 2024

Il est proposé par Jacques Bouchard
Appuyé par Julie Paradis
Et résolu

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 14 mai 2024 comme suit:

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. Ordre du jour

1.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 14 mai 2024

2. Procès-verbaux

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 avril et du procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 avril 2024

3. Affaires financières

3.1 Acceptation des comptes du 11 avril au 15 mai 2024

3.2 Paiement de factures, décomptes progressifs et autres

3.2.1 FQM Assurances inc. : paiement de la facture numéro 14479 relative au renouvellement du contrat d'assurance municipale pour la période du 30 juin 2024 au 30 juin 2025

3.2.2 Énergère solutions éconergétiques inc. : paiement du décompte progressif numéro 4 et entérinement du décompte progressif numéro 3 dans le cadre du contrat de fourniture de luminaires de rues au DEL

4. Urbanisme, Environnement et Gestion du territoire

- 4.1 Cession pour fins de parcs, de terrain de jeux et d'espaces naturels : lot 4 964 457 / Place du Canal / 7 unités résidentielles
- 4.2 Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) : demandes acceptées
 - Projet intégré résidentiel - Place du Canal / 7 unités résidentielles – modification du projet
 - 1084, chemin du Fleuve – construction de cabanon dans le noyau villageois
 - 918, chemin du Fleuve – morphologie de la toiture

5. Règlements municipaux

- 5.1 Avis de motion - règlement numéro 513-2024 décrétant une dépense et un emprunt de 57 000\$ relatif à des travaux de bouclage de l'aqueduc entre le chemin Saint-Féréol et la rue des Émeraudes
- 5.2 Avis de motion - règlement numéro 514-2024 décrétant une dépense et un emprunt de 201 000\$ relatif à l'acquisition et à l'installation de 12 bornes-fontaines dans le secteur du Haut-Chamberry
- 5.3 Avis de motion - règlement numéro 515-2024 décrétant une dépense et un emprunt de 355 000\$ relatif à l'acquisition d'un tracteur (débroussailleuse) 170HP avec équipements – neuf 2024
- 5.4 Adoption du règlement numéro 440-1-2024 modifiant le règlement numéro 440-2019 constituant un Conseil local du patrimoine afin d'ajouter une allocation pour les membres non élus

6. Affaires municipales

Aucun point

7. Affaires juridiques et greffe

- 7.1 Politique de traitement des plaintes relatives aux manquements des obligations de la Municipalité en vertu de la Charte de la langue française
- 7.2 Commission de la toponymie : demande d'attestation d'officialisation de parcs et lieux publics
- 7.3 Droit de préemption :
 - 7.3.1 Modification de la résolution numéro 2024-03-111 : Renonciation à exercer le droit de préemption sur l'immeuble sis au 1170, chemin du Fleuve (lot 2 047 291) du cadastre du Québec
 - 7.3.2 Autorisation – avis d'assujettissement au droit de préemption sur certains immeubles du territoire
 - 7.3.3 Format Légal notaires et conseillers juridiques inc. : mandat de services professionnels pour la préparation, la notification et l'inscription au registre foncier des avis d'assujettissement à l'égard de certains immeubles sur le territoire de la Municipalité
- 7.4 Autorisation à signer un bail de logement – 131, rue Valade, Les Cèdres

8. Ressources matérielles et immobiliers

- 8.1 Buanderie Beaulieu & Fils inc.: contrat de location et d'entretien de tapis commerciaux pour l'ensemble des bâtiments municipaux
- 8.2 Groupe Colas Québec Inc. (anciennement Meloche, division de Sintra) : contrat pour la fourniture de pierre concassée pour l'année 2024-2025

- 8.3 E. Rollin Compagnie Ltée : contrat pour la location d'équipements lourds à taux horaire avec opérateur pour l'année 2024-2025
- 8.4 Marquage Sud-Ouest : contrat pour le marquage des lignes de rues municipales 2024
- 8.5 Laboratoire GS : offre de services de laboratoire pour réaliser le contrôle de la qualité du béton frais lors des travaux de renforts structuraux de la dalle à l'aqueduc des Chênes dans le cadre du projet de filtre au sable vert
- 8.6 Shellex Groupe Conseil : contrat de services professionnels en ingénierie – études, plans, devis et surveillance des travaux en vue des travaux de réhabilitation des stations de pompage principal, Daoust et Sophie
- 8.7 Les Pavages Céka Inc. : contrat pour les travaux de pavage sur la rue Proulx
- 8.8 Équipements pour sauvetage d'un pompier en détresse
 - 8.8.1 L'Arsenal : contrat pour l'acquisition d'un sac de ravitaillement pour intervention rapide (Rit-Pak III)
 - 8.8.2 CSE Incendie et Sécurité Inc.: contrat pour l'acquisition de quatre ceintures d'évacuation et sacs de transport
- 8.9 Groupe Conseil CHG Inc. : offre de services professionnels – évaluation budgétaire et compensation environnementale pour un contrepoids pour le projet de réfection d'un tronçon du chemin du Fleuve
- 8.10 Nordikeau Inc. : offre de services professionnels pour l'exploitation des ouvrages de traitement d'eau potable et d'assainissement des eaux usées du Domaine Lucerne
- 8.11 Contrat de service d'entretien ménager et menus travaux du bâtiment de l'hôtel de ville pour l'année 2024
 - 8.11.1 Wennie Ménage (9404-8212 Québec inc.) : résiliation du contrat de service d'entretien ménager et menus travaux du bâtiment de l'hôtel de ville pour l'année 2024
 - 8.11.2 Les Entretiens XL Inc. : octroi du contrat de service d'entretien ménager et menus travaux du bâtiment de l'hôtel de ville – avril à décembre 2024
- 8.12 CDGU Ingénierie urbaine : offre de services professionnels pour la préparation des plans et devis pour l'installation d'une borne sèche près du quai municipal

9. Ressources humaines

- 9.1 Embauche d'Alexandra Barbarie à titre de coordonnatrice, poste permanent et à temps plein au Service des loisirs, vie communautaire et culturelle (remplacement de congé de maternité)
- 9.2 Embauche de Mathis Larivière à titre d'aide à l'animation culturelle et événementielle, poste saisonnier et à temps plein au Service des loisirs, vie communautaire et culturelle
- 9.3 Embauche d'Éric Béchard à titre de journalier/ouvrier, poste permanent et à temps plein au Service des travaux publics
- 9.4 Embauche de Josée Laprairie à titre de commis comptable, poste permanent et à temps plein au Service des finances et de la trésorerie (remplacement de congé de maternité)
- 9.5 Thérèse Théorêt : offre de services professionnels pour l'administration de la paie au Service des ressources humaines

9.6 Navette fluviale

9.6.1 Embauche d'Alain Bédard à titre de capitaine

9.6.2 Embauche de Yanik Bergeron à titre de capitaine substitut

9.6.3 Embauche de Jérémie Rochon à titre de matelot

10. Loisirs, culture et vie communautaire

10.1 Roulez SLA Québec : demande d'autorisation de passage

10.2 Projet d'aménagement d'un terrain de « pickleball » (sport de raquette)

11. Service de sécurité incendie

Aucun point

12. Services techniques et infrastructures

12.1 Demande au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs – projet d'allongement du réseau municipal d'égout sanitaire afin de desservir les lots 6 582 835, 6 582 636 et 6 582 837

13. Divers et correspondance

Période des questions aux citoyens

Parole au Conseil

Levée de la séance

Adopté à l'unanimité

2024-05-149 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 avril et du procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 avril 2024

ATTENDU QUE les élus ont pris connaissance des procès-verbaux de la séance ordinaire du 9 avril et de la séance extraordinaire du 29 avril 2024 et renoncent à leur lecture;

Il est proposé par Julie Paradis
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire du 9 avril et de la séance extraordinaire du 29 avril 2024 soient adoptés le tout en conformité du Code municipal.

Adopté à l'unanimité

2024-05-150 Acceptation des comptes du 11 avril au 15 mai 2024

Il est proposé par Jacques Bouchard
Appuyé par Loïc Dewavrin
Et résolu

QUE le Conseil municipal approuve le paiement des comptes du 11 avril au 15 mai 2024 inscrit au journal des déboursés et tel que détaillé sur les listes des comptes à payer dûment déposées aux membres du Conseil;

FONDS D'ADMINISTRATION	MONTANT PAYÉ
▪ Paiements (par chèques, dépôts directs, débits directs)	774 554.89\$
▪ Salaires versés – paies numéros 14 à 17 -2024	245 992.23 \$
▪ Contribution de l'employeur	54 975.35 \$

QUE le Conseil municipal autorise le greffier-trésorier à effectuer les paiements requis pour les différents fonds.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel (activités de fonctionnement) pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et greffier-trésorier

2024-05-151 FQM Assurances inc. : paiement de la facture numéro 14479 relative au renouvellement du contrat d'assurance municipale pour la période du 30 juin 2024 au 30 juin 2025

ATTENDU QUE le contrat d'assurance municipale relatif à la responsabilité professionnelle et civile et biens et équipements doit être renouvelé le 30 juin pour l'année 2024-2025;

ATTENDU la réception de la facture numéro 14479;

Il est proposé par Julie Paradis
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

D'ACQUITTER la facture numéro 14479 de la FQM Assurances inc. dans le cadre du renouvellement du contrat d'assurance municipale relatif à la responsabilité professionnelle et civile et biens et équipements pour l'année 2024-2025 pour une prime au montant de 142 313.67\$ (taxes incluses).

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel (activités de fonctionnement) pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et greffier-trésorier

2024-05-152 Énergère solutions éconergétiques inc. : paiement du décompte progressif numéro 4 dans le cadre du contrat de fourniture de luminaires de rues au DEL

Projet numéro 2019-600-11

ATTENDU la résolution numéro 2022-06-286 octroyant le contrat de fourniture de luminaires de rues au DEL avec services connexes à Énergère inc ;

ATTENDU le dépôt du décompte progressif numéro 4 pour les travaux exécutés au 31 mars 2024 ;

ATTENDU la recommandation de paiement du chargé de projets et coordonnateur des Services techniques et infrastructures ;

Il est proposé par Loïc Dewavrin
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

D'AUTORISER le paiement du décompte progressif numéro 4 au montant de 7 808.03\$ (taxes en sus) à Énergère solutions éconergétiques pour le contrat de fourniture de luminaires de rues au DEL avec services connexes;

QU'une retenue contractuelle de 10% au montant de 780.80\$ (taxes en sus) est appliquée audit décompte progressif numéro 4;

D'ENTÉRINER le paiement du décompte progressif numéro 3 au montant de 42 965.73\$ (taxes en sus) et une retenue contractuelle de 10% au montant de 4 773.97\$ (taxes en sus) à Énergère solutions éconergétiques pour le contrat de fourniture de luminaires de rues au DEL avec services connexes.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au règlement d'emprunt numéro 472-2021 (financement à long terme d'activités d'investissement) pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et greffier-trésorier

2024-05-153 Cession pour fins de parcs, de terrain de jeux et d'espaces naturels : lot 4 964 457 / Place du Canal / 7 unités résidentielles

ATTENDU la demande d'opération cadastrale affectant le lot 4 964 457 appuyée par le plan de l'arpenteur-géomètre Benoit Lajoie, dossier 2075-75, minute 16691, de la firme Benoit Lajoie et Associé, daté du 27 février 2024 ;

ATTENDU QUE cette demande concerne la subdivision du lot numéro 4 964 457 afin de former 2 lots distincts (lots projetés numéro 6 624 281 et 6 624 273);

ATTENDU QUE la Municipalité a intérêt à accepter la cession de terrain du lot numéro 6 624 281 d'une superficie de 10 788.1 m² représentant 81.65% du lot initial et de consolider les lots numéros 4 964 458 et 5 871 162;

ATTENDU QU'après étude, les membres du Comité recommandent l'acceptation de la cession de terrain pour fins de parcs et terrain de jeux et d'espaces naturels;

Il est proposé par Julie Paradis
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

D'ACCEPTER la cession de terrain du lot numéro 6 624 281 d'une superficie de 10 788.1 m² pour fins de parcs et terrain de jeux et d'espaces naturels.

Adopté à l'unanimité

2024-05-154 Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) : demandes acceptées)

ATTENDU les demandes de Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) déposées au Comité consultatif d'urbanisme (CCU) ;

ATTENDU QUE les membres du CCU ont recommandé unanimement l'acceptation des PIIA lors de leur réunion du 15 avril 2024;

ATTENDU QUE les élus ont pris connaissance des esquisses déposées avant la présente séance du Conseil;

Il est proposé par Julie Paradis
Appuyé par Jacques Bouchard
Et résolu

D'ACCEPTER les demandes de PIIA déposées pour les propriétés suivantes :

Adresse	Nature des demandes	Décision
Place du Canal (lot 4 964 457)	Projet intégré résidentiel de 7 unités - modification du projet	Acceptée
1084, chemin du Fleuve (lot 3 109 573) / Noyau villageois	Construction d'un cabanon	Acceptée
918, chemin du Fleuve (lot 2 045 921)	Morphologie de la toiture	Acceptée

Adopté à l'unanimité

2024-05-155 Avis de motion - règlement numéro 513-2024 décrétant une dépense et un emprunt de 57 000\$ relatif à des travaux de bouclage de l'aqueduc entre le chemin Saint-Féréol et la rue des Émeraudes

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (C. c-27.1)

[1] Le conseiller, Marcel Guérin, donne avis de motion qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance du Conseil, pour adoption, le règlement numéro 513-2024 décrétant une dépense et un emprunt de 57 000\$ relatif à des travaux de bouclage de l'aqueduc entre le chemin Saint-Féréol et la rue des Émeraudes;

[2] Un projet de ce règlement est présenté séance tenante et une dispense de lecture dudit règlement est également enregistrée.

2024-05-156 Avis de motion - règlement numéro 514-2024 décrétant une dépense et un emprunt de 201 000\$ relatif à l'acquisition et à l'installation de 12 bornes-fontaines dans le secteur du Haut-Chamberry

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (C. c-27.1)

- [1] Le conseiller, Loïc Dewavrin, donne avis de motion qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance du Conseil, pour adoption, le règlement numéro 514-2024 décrétant une dépense et un emprunt de 201 000\$ relatif à l'acquisition et à l'installation de 12 bornes-fontaines dans le secteur du Haut-Chamberry;
- [2] Un projet de ce règlement est présenté séance tenante et une dispense de lecture dudit règlement est également enregistrée.

2024-05-157 Avis de motion - règlement numéro 515-2024 décrétant une dépense et un emprunt de 355 000\$ relatif à l'acquisition d'un tracteur (débranchable) 170HP avec équipements – neuf 2024

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (C. c-27.1)

- [1] Le conseiller, Michel Proulx, donne avis de motion qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance du Conseil, pour adoption, le règlement numéro 515-2024 décrétant une dépense et un emprunt de 355 000\$ relatif à l'acquisition d'un tracteur (débranchable) 170HP avec équipements – neuf 2024;
- [2] Un projet de ce règlement est présenté séance tenante et une dispense de lecture dudit règlement est également enregistrée.

2024-05-158 Adoption du règlement numéro 440-1-2024 modifiant le règlement numéro 440-2019 constituant un Conseil local du patrimoine afin d'ajouter une allocation pour les membres non élus

ATTENDU l'entrée en vigueur du règlement numéro 440-2019 constituant un Conseil local du patrimoine le 24 mai 2019;

ATTENDU la pertinence d'offrir une allocation aux membres non élus siégeant sur le Conseil local du patrimoine;

ATTENDU QUE la Municipalité peut, par règlement, conformément aux dispositions du Code municipal, prévoir le versement d'une rémunération dont le montant est fixé en fonction de la présence de la personne à toute séance d'une commission ou d'un comité;

ATTENDU QUE conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec, lors de la séance ordinaire du 9 avril 2024 :

- [1] un avis de motion de ce règlement a été donné par le conseiller, Michel Proulx;
- [2] le projet de règlement a été déposé.

ATTENDU QUE le conseiller, Michel Proulx, a mentionné l'objet du règlement et sa portée au cours de la séance ordinaire du 9 avril 2024;

Il est proposé par Michel Proulx
Appuyé par Loïc Dewavrin
Et résolu

QUE le Conseil adopte le règlement portant le titre de :
**Règlement numéro 440-1-2024 modifiant le règlement numéro 440-2019
constituant un Conseil local du patrimoine afin d'ajouter une allocation
pour les membres non élus**

QUE le texte du règlement numéro 440-1-2024 soit annexé à la présente
résolution pour en faire partie intégrante comme si au long reproduit.

Adopté à l'unanimité

2024-05-159 Politique de traitement des plaintes relatives aux manquements des obligations de la Municipalité en vertu de la Charte de la langue française

ATTENDU QUE la Politique de gestion des plaintes relatives aux manquements des obligations de la Municipalité en vertu de la Charte de la langue française vise à respecter une des exigences de la Charte de la langue française;

ATTENDU QUE l'article 128.1 de la Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français, stipule qu'un organisme de l'Administration auquel s'applique la politique linguistique de l'État doit adopter une procédure de traitement des plaintes relatives aux manquements aux obligations auxquelles il est tenu en vertu de la présente loi;

Il est proposé par Jacques Bouchard
Appuyé par Julie Paradis
Et résolu

QUE le Conseil adopte la Politique de gestion des plaintes relatives aux manquements des obligations de la Municipalité en vertu de la Charte de la langue française telle que déposée à la présente séance municipale.

Adopté à l'unanimité

2024-05-160 Commission de la toponymie : demande d'attestation d'officialisation de parcs et lieux publics

ATTENDU QUE certains parcs et lieux publics sur le territoire de la Municipalité des Cèdres n'ont pas de dénomination officielle pour leur identification;

ATTENDU QU'il y a lieu d'identifier officiellement les parcs et lieux publics de la façon suivante :

Noms	Emplacement	Origine des noms
Halte de repos du Fleuve	Lot 2 048 126	En référence au fleuve Saint-Laurent qui lui fait face.
Halte de repos Rue de la digue	Lot 2 849 662	Nommé selon le nom de la rue qui la borde.
Parc Colibris	Lot 2 046 922	Nommé selon le nom de la rue qui le borde.
Parc Saint-Féréol	Lot 6 272 986	Le parc longe le chemin Saint-Féréol, ce qui a conditionné l'appellation de parc

	935, chemin Saint-Féréol	informellement appelé « Saint-Féréol ». Nommé selon le nom de la rue qui le borde.
Parc Saint-François	Lot 5 871 159	Nommé selon le nom de la rue qui le borde.

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

QUE le Conseil adopte le choix des noms des parcs et lieux publics ci-haut mentionnés sur son territoire pour fins d'attestation d'officialisation auprès de la Commission de la toponymie.

Adopté à l'unanimité

2024-05-161 Modification de la résolution numéro 2024-03-111 : Renonciation à exercer le droit de préemption sur l'immeuble sis au 1170, chemin du Fleuve (lot 2 047 291) du cadastre du Québec
Droit de préemption

ATTENDU la résolution numéro 2024-03-111 relative à la renonciation à exercer le droit de préemption sur l'immeuble sis au 1170, chemin du Fleuve (lot 2 047 291) du cadastre du Québec et mandatant l'étude Format légal notaires et conseillers juridiques inc. pour la radiation volontaire dudit avis d'assujettissement publié sous le numéro 28 456 481 au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Vaudreuil;

ATTENDU la nécessité d'autoriser la signature de la main levée de l'avis d'assujettissement au droit de préemption publié sous le numéro 28 456 481 au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Vaudreuil;

Il est proposé par Michel Proulx
Appuyé par Julie Paradis
Et résolu

DE MODIFIER la résolution numéro 2024-03-111 par l'ajout du libellé suivant :

D'AUTORISER le maire, Bernard Daoust et le directeur général et greffier-trésorier, Jimmy Poulin, à signer, pour et au nom de la Municipalité des Cèdres, tous les documents inhérents à la radiation volontaire de l'avis d'assujettissement au droit de préemption par la Municipalité des Cèdres à la Résidence La Vie est Belle Inc. sous seing privé, en date du 7 décembre 2023, publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Vaudreuil sous le numéro 28 456 481.

Adopté à l'unanimité

2024-05-162 Autorisation – avis d'assujettissement au droit de préemption sur certains immeubles du territoire
Droit de préemption

ATTENDU l'adoption du règlement numéro 498-2023 sur l'exercice du droit de préemption visant à identifier le territoire assujetti et les fins municipales pour lesquelles des immeubles peuvent être acquis;

ATTENDU QUE, pour exercer le droit de préemption, un avis d'assujettissement doit être inscrit au registre foncier du Québec;

ATTENDU QUE, par la présente résolution, le Conseil municipal souhaite assujettir au droit de préemption certains immeubles de son territoire;

ATTENDU QUE ces immeubles ne sont pas la propriété d'un organisme public au sens de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1) et qu'ils n'ont pas fait l'objet d'un avis d'assujettissement par un autre organisme municipal en vertu de la présente loi, de la Loi sur les cités et villes (chapitre C-19) ou de la Loi sur les sociétés de transport en commun (chapitre 5-30.01);

ATTENDU QUE le droit de préemption est un des outils favorisant la mise en œuvre de la planification municipale;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Michel Proulx
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

QUE le Conseil municipal autorise l'inscription, au registre foncier du Québec, d'avis d'assujettissement, d'une période de 10 ans, à l'égard des immeubles suivants, et ce, à des fins d'espace naturel, public et parc; voie publique et réseau cyclable; habitation; logement social, communautaire ou abordable; infrastructure ou équipement collectif; équipement institutionnel; conservation d'immeuble d'intérêt patrimonial; réserve foncière; immeuble à vocation agricole, commerciale et industrielle conformément au chapitre III de la Loi sur les compétences municipales (chapitre 47 .1):

Adresse	Matricule	Lot	Propriétaire (s)
1170, chemin du Fleuve	6118-17-9095-0-000-0000	2 047 291	QID Agence Inc.
135, rue Valade	6118-28-0874-0-000-0000	2 047 710	Jean Cassar
1188, chemin du Fleuve	6118-18-6421-0-000-0000	2 045 792	Marc St-Onge et Sophie Jobin
1260, chemin du Fleuve	6018-99-4409-0-000-0000	2 046 840	Gestion Francine Lavallée Inc.

Adopté à l'unanimité

2024-05-163 Format Légal notaires et conseillers juridiques inc. : mandat de services professionnels pour la préparation, la notification et l'inscription au registre foncier des avis d'assujettissement à l'égard de certains immeubles sur le territoire de la Municipalité
Droit de préemption

ATTENDU l'entrée en vigueur du règlement numéro 498-2023 relatif à l'exercice du droit de préemption visant à identifier le territoire assujetti et les fins municipales pour lesquelles des immeubles peuvent être acquis;

ATTENDU la résolution numéro 2024-05-162 identifiant les immeubles assujettis au droit de préemption;

ATTENDU QU'il y a lieu de mandater une étude notariale pour la procédure d'inscription des immeubles assujettis;

ATTENDU QUE le contrat est octroyé de gré à gré conformément au règlement sur la gestion contractuelle;

Il est proposé par Julie Paradis
Appuyé par Michel Proulx

Et résolu

DE MANDATER Format Légal notaires et conseillers juridiques inc. pour la préparation, la notification et l'inscription au registre foncier des avis d'assujettissement à l'égard de certains immeubles sur le territoire de la Municipalité au montant forfaitaire approximatif de 1 950\$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et greffier-trésorier

2024-05-164 Autorisation à signer un bail de logement – 131, rue Valade, Les Cèdres

ATTENDU QUE la Municipalité est propriétaire de l'immeuble sis au 131, rue Valade à Les Cèdres depuis le 9 mai 2024;

ATTENDU QUE cet immeuble est une habitation unifamiliale dont le vendeur souhaite l'habiter à titre de locataire ;

ATTENDU l'intérêt de la Municipalité de signer un bail de location de l'immeuble temporairement ;

ATTENDU QUE la Municipalité planifie redévelopper cet immeuble à des fins résidentielles ;

Il est proposé par Michel Proulx
Appuyé par Loïc Dewavrin
Et résolu

D'AUTORISER le directeur général et greffier-trésorier, Jimmy Poulin, à signer pour et au nom de la Municipalité des Cèdres, un bail de logement selon les conditions intervenues entre les parties.

Adopté à l'unanimité

2024-05-165 Buanderie Beaulieu & Fils inc.: contrat de location et d'entretien de tapis commerciaux pour l'ensembles des bâtiments municipaux

ATTENDU la résolution numéro 2021-11-408 octroyant le contrat de location et d'entretien de tapis commerciaux est échu depuis le 30 avril 2024;

ATTENDU la demande de prix conformément au règlement sur la gestion contractuelle;

Il est proposé par Loïc Dewavrin
Appuyé par Jacques Bouchard
Et résolu

D'OCTROYER le contrat de location et d'entretien des tapis commerciaux pour l'ensemble des bâtiments municipaux à Buanderie Beaulieu & Fils inc. pour une période de 3 ans au coût annuel de 3 321.50\$ (taxes en sus);

QUE le contrat débute le 1^{er} octobre 2024 et se termine le 14 avril 2027.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et greffier-trésorier

**2024-05-166 Groupe Colas Québec Inc. (anciennement Meloche, division de Sintra) :
contrat pour la fourniture de pierre concassée pour l'année 2024-2025**

ATTENDU les besoins annuels en pierre concassée pour divers travaux municipaux ;

ATTENDU l'appel d'offres sur invitation publié sur le Système électronique d'appel d'offres le 18 avril 2024 conformément au règlement sur la gestion contractuelle;

ATTENDU l'ouverture des soumissions le 9 mai 2024 dont deux soumissions furent déposées;

ATTENDU QUE l'appel d'offres stipule que la Municipalité peut adjuger le contrat en tout ou en partie, à un ou plusieurs soumissionnaires à sa simple discrétion;

ATTENDU QUE Groupe Colas Québec Inc. (anciennement Meloche, division de Sintra) est le plus bas soumissionnaire pour chacun des produits à l'exception de la pierre nette 2-5 mm;

Il est proposé par Loïc Dewavrin
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

D'OCTROYER en tout le contrat de fourniture de pierre concassée pour l'année 2024-2025 (31 mai 2024 au 30 mai 2025) à Groupe Colas Québec Inc. (anciennement Meloche, division de Sintra) au montant estimé de 81 110.60\$ (taxes en sus);

QUE la quantité est variable selon les besoins de la Municipalité.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et greffier-trésorier

2024-05-167 E. Rollin Compagnie Ltée : contrat pour la location d'équipements lourds à taux horaire avec opérateur pour l'année 2024-2025

ATTENDU la pertinence de se doter d'une banque d'heures pour la fourniture d'équipements lourds en location avec opérateurs pour divers travaux municipaux ;

ATTENDU l'appel d'offres sur invitation publié sur le Système électronique d'appel d'offres le 18 avril 2024 conformément au règlement sur la gestion contractuelle;

ATTENDU l'ouverture des soumissions le 9 mai 2024 dont une seule soumission fut déposée;

Il est proposé par Loïc Dewavrin
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

D'OCTROYER le contrat pour la fourniture d'équipements lourds à taux horaire avec opérateurs pour l'année 2024-2025 (15 mai 2024 au 31 mai 2025) à E. Rollin Compagnie Ltée au montant estimé de 103 810\$ (taxes en sus).

QUE le nombre d'heures pour la location des équipements est variable selon les besoins de la Municipalité.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et greffier-trésorier

2024-05-168 Marquage Sud-Ouest : contrat pour le marquage des lignes de rues municipales 2024

ATTENDU la nécessité de rafraîchir annuellement les lignes de rives et lignes simples des voies municipales;

ATTENDU la demande de prix conformément au règlement sur la gestion contractuelle;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Jacques Bouchard

Et résolu

D'OCTROYER le contrat pour le marquage annuel de 75 000 mètres linéaires de lignes de rives et de 35 000 mètres linéaires de lignes simples à Marquage Sud-Ouest au montant de 31 500 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel (activités de fonctionnement) pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2024-05-169 Laboratoire GS : offre de services de laboratoire pour réaliser le contrôle de la qualité du béton frais lors des travaux de renforts structuraux de la dalle à l'aqueduc des Chênes dans le cadre du projet de filtre au sable vert
Projet numéro 2021-600-05

ATTENDU la nécessité de procéder au contrôle qualitatif des matériaux utilisés pour la structure de la dalle de béton de la station d'aqueduc des Chênes ;

ATTENDU la demande de prix conformément au règlement sur la gestion contractuelle ;

Il est proposé par Michel Proulx
Appuyé par Julie Paradis
Et résolu

D'OCTROYER le contrat pour le contrôle de la qualité du béton frais lors des travaux de renforts structuraux de la dalle à l'aqueduc des Chênes à Laboratoire GS au montant de 2 845\$ (taxes en sus), et ce tel qu'il appert à l'offre de service numéro PB24 027C.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au règlement d'emprunt numéro 491-2022 (financement à long terme d'activités d'investissement) pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et greffier-trésorier

2024-05-170 Shellex Groupe Conseil : contrat de services professionnels en ingénierie – études, plans, devis et surveillance des travaux en vue des travaux de réhabilitation des stations de pompage principal, Daoust et Sophie
Projet numéro 2024-600-01

ATTENDU QUE les travaux sont prévus au programme triennal d'immobilisation 2024-2025-2026;

ATTENDU l'appel d'offres public publié sur le Système électronique d'appel d'offres le 15 mars 2024 conformément au règlement sur la gestion contractuelle;

ATTENDU l'ouverture des soumissions le 23 avril 2024 dont une seule soumission fût déposée;

ATTENDU l'évaluation de la soumission basée sur des critères de qualité par le Comité de sélection le 2 mai 2024 tel que présenté dans le tableau ci-après :

Rang	Soumissionnaire	Pointage intérimaire	Rapport « qualité/prix »	Montant soumissionné (taxes en sus)
1	Shellex Groupe Conseil	81	11.64	97 900\$

ATTENDU la recommandation du Comité de sélection;

Il est proposé par Julie Paradis
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

D'OCTROYER le contrat de services professionnels en ingénierie – études, plans, devis et surveillance des travaux en vue des travaux de réhabilitation des stations de pompage principal, Daoust et Sophie à Shellex Groupe Conseil au montant de 97 900\$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus (excédent de fonctionnement non affecté) pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et greffier-trésorier

2024-05-171 Les Pavages Céka Inc. : contrat pour les travaux de pavage sur la rue Proulx *Projet numéro 2024-600-05*

ATTENDU QUE les travaux sont prévus au programme triennal d'immobilisation 2024-2025-2026;

ATTENDU l'appel d'offres public publié sur le Système électronique d'appel d'offres le 23 avril 2024 conformément au règlement sur la gestion contractuelle;

ATTENDU l'ouverture des soumissions le 13 mai 2024 dont les résultats sont les suivants :

Soumissionnaire	Montant (taxes en sus)
Les Pavages Céka Inc.	163 913.25\$
Pavages d'Amour Inc.	166 080\$
Roxboro Excavation Inc.	171 671.16\$
Les Pavages Asphaltech	183 689.16\$
Ali Excavation Inc.	192 380.37\$
Les Entrepreneurs Bucaro Inc.	275 220\$

ATTENDU QUE la plus basse soumission est conforme et respecte l'estimation budgétaire;

Il est proposé par Michel Proulx
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

D'OCTROYER le contrat pour les travaux de pavage sur la rue Proulx à Les Pavages Céka Inc. au montant de 163 913.25 (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus (excédent de fonctionnement non affecté) pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et greffier-trésorier

**2024-05-172 L'Arsenal : contrat pour l'acquisition d'un sac de ravitaillement pour intervention rapide (Rit-Pak III)
Équipements pour sauvetage d'un pompier en détresse
Projet numéro 2024-500-01**

ATTENDU l'importance d'assurer la santé et la sécurité des pompiers ;

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à l'acquisition d'un sac de ravitaillement d'intervention rapide ;

ATTENDU QUE l'achat est prévu au programme triennal d'immobilisation 2024-2025-2026;

ATTENDU la demande de prix conformément au règlement sur la gestion contractuelle ;

Il est proposé par Michel Proulx
Appuyé par Loïc Dewavrin
Et résolu

D'OCTROYER le contrat pour l'acquisition d'un sac de ravitaillement pour intervention rapide (Rit-Pak III) à L'Arsenal au coût de 6 939\$ (taxes en sus), et ce tel qu'il appert à la soumission numéro SOUM073734.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles par le fonds de roulement sur une période de 5 ans pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et greffier-trésorier

2024-05-173 CSE Incendie et Sécurité Inc.: contrat pour l'acquisition de quatre ceintures d'évacuation et sacs de transport avec ligne de vie
Équipements pour sauvetage d'un pompier en détresse
Projet numéro 2024-500-01

ATTENDU l'importance d'assurer la santé et la sécurité des pompiers ;

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à l'acquisition de quatre ceintures d'évacuation et sacs de transport avec ligne de vie ;

ATTENDU QUE l'achat est prévu au programme triennal d'immobilisation 2024-2025-2026;

ATTENDU la demande de prix conformément au règlement sur la gestion contractuelle ;

Il est proposé par Michel Proulx
Appuyé par Jacques Bouchard
Et résolu

D'OCTROYER le contrat pour l'acquisition de quatre ceintures d'évacuation et sacs de transport avec ligne de vie à CSE Incendie et Sécurité Inc. au coût total de 3 220\$ (taxes en sus), et ce tel qu'il appert à la soumission numéro GP-0379.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles par le fonds de roulement sur une période de 5 ans pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et greffier-trésorier

2024-05-174 Groupe Conseil CHG Inc. : offre de services professionnels – évaluation budgétaire et compensation environnementale pour un contrepoids pour le projet de réfection d'un tronçon du chemin du Fleuve
Projet numéro 2022-600-09

ATTENDU QUE lors d'une réunion tenue le 23 avril 2024 entre le Groupe Conseil CHG Inc., le ministère de la Sécurité publique, Pêches et Océans Canada et le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parc, il a été convenu d'effectuer une évaluation budgétaire pour l'installation d'un contrepoids empiétant dans le Fleuve Saint-Laurent ;

ATTENDU QUE cette analyse permettra de comparer l'option d'installation de contrepoids à celle du remplacement de la route ;

ATTENDU QUE le mandat est octroyé de gré à gré conformément au règlement sur la gestion contractuelle ;

Il est proposé par Loïc Dewavrin
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

DE MANDATER Groupe Conseil CHG Inc. pour une évaluation budgétaire et une compensation environnementale pour un contreponds dans le cadre du projet de réfection d'un tronçon du chemin du Fleuve au montant de 4 552\$ (taxes en sus), et ce tel qu'il appert à l'offre de service reçu le 26 avril 2024.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus (excédent de fonctionnement non affecté) pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et greffier-trésorier

2024-05-175 Nordikeau Inc. : offre de services professionnels pour l'exploitation des ouvrages de traitement d'eau potable et d'assainissement des eaux usées du Domaine Lucerne

Projet numéro 2018-400-01

ATTENDU le projet d'acquisition de l'usine de distribution d'eau potable, de l'usine de traitement des eaux usées de même que des réseaux d'aqueduc et d'égout privés du domaine Lucerne appartenant à Service 2015 par la Municipalité;

ATTENDU la nécessité de se doter d'un service pour l'exploitation des ouvrages de traitement d'eau potable et d'assainissement des eaux usées pour les stations situées au Domaine Lucerne ;

ATTENDU la demande de prix conformément au règlement sur la gestion contractuelle ;

ATTENDU QUE l'octroi de ce contrat est conditionnel à ce que la Municipalité devienne propriétaire de l'usine de distribution d'eau potable, de l'usine de traitement des eaux usées de même que des réseaux d'aqueduc et d'égout privés du domaine Lucerne appartenant à Service 2015 et obtienne des subventions pour ce projet d'acquisition ;

Il est proposé par Loïc Dewavrin
Appuyé par Julie Paradis
Et résolu

D'OCTROYER le contrat de services professionnels pour l'exploitation des ouvrages de traitement d'eau potable et d'assainissement des eaux usées du Domaine Lucerne à Nordikeau inc. pour une période d'un an au montant mensuel de 3 625\$ (taxes en sus) (43 500\$ taxes en sus annuellement), tel qu'il appert à l'offre de service numéro OPT-24-0440, et ce conditionnellement à ce que la Municipalité des Cèdres devienne propriétaire des réseaux d'aqueduc et d'égout du domaine Lucerne et obtienne des subventions pour ce projet d'acquisition.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel (activités de fonctionnement) pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et greffier-trésorier

2024-05-176 Wennie Ménage (9404-8212 Québec inc.) : résiliation du contrat de service d'entretien ménager et menus travaux du bâtiment de l'hôtel de ville pour l'année 2024

ATTENDU la résolution numéro 2023-12-457 octroyant le contrat de service d'entretien ménager et de menus travaux pour le bâtiment de l'hôtel de ville pour l'année 2024 à Wennie Ménage suite à une demande de prix conformément au règlement de gestion contractuelle;

ATTENDU l'avis reçu de Ménage-toi Donc (Wennie Ménage) avisant la Municipalité que le contrat d'entretien avait été vendu à Les Entretiens XL Inc. en date du 1^{er} avril 2024;

ATTENDU les dispositions du Code civil du Québec en matière de contrats de services ou d'entreprises;

Il est proposé par Michel Proulx
Appuyé par Jacques Bouchard
Et résolu

DE RÉSILIER le contrat de service d'entretien ménager et menus travaux du bâtiment de l'hôtel de ville pour l'année 2024 octroyé à Wennie Ménage (9404-8212 Québec inc.);

QUE la résiliation du contrat prend effet le 31 mars 2024;

D'ACQUITTER les factures de Wennie Ménage (9404-8212 Québec inc.) pour les services rendus jusqu'au 31 mars 2024.

Adopté à l'unanimité

2024-05-177 Les Entretiens XL Inc. : octroi du contrat de service d'entretien ménager et menus travaux du bâtiment de l'hôtel de ville – avril à décembre 2024

ATTENDU l'avis reçu de Ménage-toi Donc (Wennie Ménage) avisant la Municipalité que le contrat d'entretien ménager et de menus travaux pour le bâtiment de l'hôtel de ville avait été vendu à Les Entretiens XL Inc. en date du 1^{er} avril 2024;

ATTENDU l'avis reçu de Les Entretiens XL Inc. s'engageant à respecter les obligations contractuelles prévues au contrat de service d'entretien ménager et de menus travaux pour le bâtiment de l'hôtel de ville octroyé à Wennie Ménage par la Municipalité;

ATTENDU la prestation de service satisfaisante de Les Entretiens XL Inc. depuis le 1^{er} avril 2024;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite souscrire à un contrat de service avec Les Entretien XL Inc. pour l'entretien ménager et de menus travaux pour le bâtiment de l'hôtel de ville pour la période du 1^{er} avril au 30 décembre 2024;

ATTENDU la résolution numéro 2024-05-175 résiliant le contrat de service de Wennie Ménage;

ATTENDU QUE le contrat est octroyé de gré à gré conformément au règlement sur la gestion contractuelle;

Il est proposé par Michel Proulx
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

D'OCTROYER un contrat de service d'entretien ménager et de menus travaux pour le bâtiment de l'hôtel de ville à Les Entretiens XL Inc., et ce selon les mêmes obligations contractuelles souscrites par Wennie Ménage à la soumission dûment signée, datée et déposée en date du 13 novembre 2023 et acceptée par résolution du Conseil municipal à la séance du 12 décembre 2023;

QUE le contrat de service ménager et de menus travaux pour le bâtiment de l'hôtel de ville est octroyé pour la période du 1^{er} avril au 31 décembre 2024;

D'AUTORISER le directeur général et greffier-trésorier à signer un contrat de service d'entretien ménager et de menus travaux pour le bâtiment de l'hôtel de ville avec Les Entretiens XL inc pour la période du 1^{er} avril au 31 décembre 2024.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et greffier-trésorier

2024-05-178 CDGU Ingénierie urbaine : offre de services professionnels pour la préparation des plans et devis pour l'installation d'une borne sèche près du quai municipal
Projet numéro 2024-600-06

ATTENDU QU'il y a lieu d'installer une borne sèche près de la descente du quai municipal afin d'optimiser la protection incendie en noyau villageois ;

ATTENDU QUE le projet consiste à la préparation des plans, du devis, de l'estimation des coûts et des documents pour les soumissions pour l'installation d'une borne sèche en milieu riverain près de la descente du quai municipal ;

ATTENDU QUE les travaux sont prévus au programme triennal d'immobilisation 2024-2025-2026;

ATTENDU la demande de prix conformément au règlement sur la gestion contractuelle ;

Il est proposé par Julie Paradis
Appuyé par Jacques Bouchard
Et résolu

D'OCTROYER un mandat de services professionnels pour la préparation des plans, du devis, de l'estimation des coûts et des documents pour les soumissions à CDGU Ingénierie urbaine au montant forfaitaire de 9 500\$ (taxes en sus) tel qu'il appert à l'offre de service numéro PR-VD24036.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus (excédent de fonctionnement non affecté) pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et greffier-trésorier

2024-05-179 **Embauche d'Alexandra Barbarie à titre de coordonnatrice, poste permanent et à temps plein au Service des loisirs, vie communautaire et culturelle (remplacement de congé de maternité)**

ATTENDU l'offre d'emploi dûment publié le 18 avril 2024;

ATTENDU l'entrevue effectuée le 21 avril 2024;

ATTENDU la recommandation d'embauche du directeur général et greffier-trésorier;

ATTENDU l'examen médical satisfaisant;

Il est proposé par Loïc Dewavrin
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

D'EMBAUCHER Alexandra Barbarie à titre de coordonnatrice, poste permanent et à temps plein (remplacement de congé de maternité) au Service des loisirs, vie communautaire et culturelle, et ce selon les conditions prévues à l'entente des employés-cadres de la Municipalité des Cèdres en vigueur;

QUE la date d'embauche est effective au 13 mai 2024, et ce jusqu'au retour du congé de maternité de l'employée.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et greffier-trésorier

2024-05-180 Embauche de Mathis Larivière à titre d'aide à l'animation culturelle et événementielle, poste saisonnier et à temps plein au Service des loisirs, vie communautaire et culturelle

ATTENDU les besoins en personnel au sein du Service des loisirs, vie communautaire et culturelle;

ATTENDU les entrevues effectuées le 11 avril 2024;

ATTENDU la recommandation d'embauche du directeur général et greffier-trésorier;

Il est proposé par Loïc Dewavrin
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

D'EMBAUCHER Mathis Larivière à titre d'aide à l'animation culturelle et événementielle, poste saisonnier et à temps plein au Service des loisirs, vie communautaire et culturelle, et ce selon les conditions intervenues entre les parties;

QUE la date d'embauche est effective au 29 avril 2024.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel (activités de fonctionnement) pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et greffier-trésorier

2024-05-181 Embauche d'Éric Béchard à titre de journalier/ouvrier, poste permanent et à temps plein au Service des travaux publics

ATTENDU les besoins en personnel au sein du Service des travaux publics;

ATTENDU l'offre d'emploi dûment publié le 28 mars 2024;

ATTENDU les entrevues effectuées le 2 avril 2024;

ATTENDU la recommandation d'embauche du directeur général et greffier-trésorier;

ATTENDU l'examen médical satisfaisant;

Il est proposé par Loïc Dewavrin
Appuyé par Jacques Bouchard
Et résolu

D'EMBAUCHER Eric Béchard à titre de journalier/ouvrier, poste permanent et à temps plein au Service des travaux publics, et ce selon les conditions prévues à la convention collective des employés de voirie 2023-2027;

QUE la date d'embauche est effective au 22 avril 2024.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel (activités de fonctionnement) pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et greffier-trésorier

2024-05-182 Embauche de Josée Laprairie à titre de commis comptable, poste permanent et à temps plein au Service des finances et de la trésorerie (remplacement de congé de maternité)

ATTENDU l'offre d'emploi dûment publié le 15 mars 2024;

ATTENDU l'entrevue effectuée le 21 mars 2024;

ATTENDU la recommandation d'embauche du directeur général et greffier-trésorier;

ATTENDU l'examen médical satisfaisant;

Il est proposé par Loïc Dewavrin
Appuyé par Julie Paradis
Et résolu

D'EMBAUCHER Josée Laprairie à titre de commis comptable, poste permanent et à temps plein au Service des finances et de la trésorerie (remplacement de congé de maternité), et ce selon les conditions prévues à la convention collective des employés de bureau 2023-2027;

QUE la date d'embauche est effective au 22 avril 2024, et ce jusqu'au retour du congé de maternité de l'employée.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et greffier-trésorier

2024-05-183 Thérèse Théorêt : offre de services professionnels pour l'administration de la paie au Service des ressources humaines

ATTENDU le besoin d'une ressource pour l'administration de la paie au Service des ressources humaines;

ATTENDU l'offre de services professionnels reçus de Thérèse Théorêt, travailleur autonome;

ATTENDU l'expertise de Thérèse Théorêt dans le domaine de la comptabilité;

Il est proposé par Loïc Dewavrin
Appuyé par Jacques Bouchard
Et résolu

D'OCTROYER un contrat de services professionnels à Thérèse Théorêt pour l'administration de la paie au Service des ressources humaines au taux horaire de 45\$.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et greffier-trésorier

**2024-05-184 Embauche d'Alain Bédard à titre de capitaine
Navette fluviale**

ATTENDU QUE la résolution numéro 2021-04-143 autorisant la signature d'un contrat de travail avec Alain Bédard à titre de capitaine de la navette fluviale pour une période de trois ans est échu ;

ATTENDU l'expérience et l'intérêt d'Alain Bédard de signer un nouveau contrat de travail;

ATTENDU la recommandation du directeur général et greffier-trésorier;

Il est proposé par Loïc Dewavrin
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

D'AUTORISER le maire, Bernard Daoust et le directeur général et greffier-trésorier, Jimmy Poulin, à signer, pour et au nom de la Municipalité des Cèdres, le contrat de travail d'Alain Bédard à titre de capitaine de la navette fluviale, poste saisonnier et à temps partiel pour une période de trois ans soit du 1^{er} mai 2024 au 31 octobre 2026, et ce selon les conditions de travail convenues entre les parties.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel (activités de fonctionnement) pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et greffier-trésorier

**2024-05-185 Embauche de Yanik Bergeron à titre de capitaine substitut
Navette fluviale**

ATTENDU la pertinence d'embaucher un capitaine substitut occasionnel;

ATTENDU l'expérience et l'intérêt de Yanik Bergeron de signer un contrat de travail;

ATTENDU la recommandation du directeur général et greffier-trésorier;

Il est proposé par Loïc Dewavrin
Appuyé par Jacques Bouchard
Et résolu

D'AUTORISER le maire, Bernard Daoust et le directeur général et greffier-trésorier, Jimmy Poulin, à signer, pour et au nom de la Municipalité des Cèdres, le contrat de travail de Yanik Bergeron à titre de capitaine substitut, poste saisonnier et occasionnel pour une période de trois ans soit du 1^{er} mai 2024 au 31 octobre 2026, et ce selon les conditions de travail convenues entre les parties.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et greffier-trésorier

2024-05-186 Embauche de Jérémie Rochon à titre de matelot

ATTENDU les besoins en personnel pour la période estivale 2024 au Service des loisirs, vie communautaire et culturelle pour l'opération de la navette fluviale;

ATTENDU l'offre d'emploi dûment publié le 9 avril 2024;

ATTENDU les entrevues effectuées entre le 15 et le 26 avril 2024;

ATTENDU la recommandation du directeur général et greffier-trésorier;

Il est proposé par Loïc Dewavrin
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

D'EMBAUCHER Jérémie Rochon à titre de matelot, poste saisonnier et à temps partiel pour l'opération de la navette fluviale pour la saison 2024 au taux horaire minimum prescrit par la Loi, et ce conditionnellement à un examen médical pré-embauche satisfaisant ;

QUE la période d'emploi s'échelonne du 18 mai au 14 octobre 2024 inclusivement.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel (activités de fonctionnement) pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et greffier-trésorier

2024-05-187 Roulez SLA Québec : demande d'autorisation de passage

ATTENDU QUE la 17^e édition de Roulez SLA Québec se déroulera les 17 et 18 août prochain sur différents parcours en boucle dont le départ et l'arrivée sont prévus cette année à Salaberry-de-Valleyfield ;

ATTENDU QUE l'événement Roulez SLA Québec a pour objectif d'amasser des fonds afin d'offrir des services diversifiés et personnalisés pour soutenir toutes les familles touchées par la SLA (sclérose latérale amyotrophique également connue sous le nom de maladie de Lou Gehrig ou de maladie de Charcot) à travers la province ;

ATTENDU la demande d'autorisation de passage de l'organisme sur le territoire de Les Cèdres le dimanche le 18 août 2024 entre 9h et 17h tel qu'il appert au trajet déposé ;

Il est proposé par Loïc Dewavrin
Appuyé par Julie Paradis
Et résolu

D'AUTORISER l'événement Roulez SLA Québec à circuler sur le territoire de la Municipalité des Cèdres le dimanche 18 août 2024, et ce tel qu'il appert au trajet déposé.

Adopté à l'unanimité

2024-05-188 Projet d'aménagement d'un terrain de « pickleball » (sport de raquette)

ATTENDU la demande du Club d'Âge d'Or des Cèdres et de citoyens afin que la Municipalité aménage un terrain de « pickleball » extérieur ;

ATTENDU la volonté de la Municipalité de soutenir les activités sportives, culturelles et communautaires sur son territoire ;

Il est proposé par Julie Paradis
Appuyé par Jacques Bouchard
Et résolu

D'OCTOYER une enveloppe budgétaire de 61 600\$ (taxes en sus) pour l'aménagement d'un terrain sportif de « pickleball » permanent au Parc Optimiste pour l'année 2024.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus (excédent de fonctionnement non affecté) pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et greffier-trésorier

2024-05-189 Demande au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs – projet d'allongement du réseau municipal d'égout sanitaire afin de desservir les lots 6 582 835, 6 582 636 et 6 582 837

ATTENDU le projet d'un développement résidentiel sur les lots 6 582 835, 6 582 636 et 6 582 837 par le promoteur Marc-André Cousineau Inc.;

ATTENDU la résolution numéro 2024-04-142 désignant la firme Shellex Groupe Conseil pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux dans le cadre de la demande de Marc-André Cousineau Inc. de procéder à des travaux relatifs à l'allongement du réseau municipal d'égout afin de desservir les lots 6 582 835, 6 582 636 et 6 582 837;

ATTENDU QUE le Conseil municipal est favorable au projet et que le zonage actuel permet le développement dudit projet résidentiel;

ATTENDU la résolution numéro 2024-04-141 autorisant la signature de l'entente relative à des travaux municipaux entre la Municipalité et le promoteur;

Il est proposé par Michel Proulx
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

QUE la Municipalité des Cèdres s'engage à acquérir et entretenir l'allongement du système d'égout sanitaire prévu dans le cadre du projet de développement;

QUE la Municipalité des Cèdres atteste que la station d'épuration desservant le système d'égout détient la capacité d'accueillir le projet de développement et que les normes de rejet applicables à la station ne sont pas susceptibles d'être dépassées malgré l'extension;

QUE la Municipalité des Cèdres s'engage à entretenir les infrastructures et à tenir un registre d'exploitation et d'entretien;

QUE la Municipalité des Cèdres ne s'oppose pas à la délivrance de l'autorisation émise par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs pour l'allongement du réseau municipal d'égout afin de desservir les lots 6 582 835, 6 582 636 et 6 582 837.

Adopté à l'unanimité

***Deuxième période de questions aux citoyens (30 minutes maximum) :
20h29 à 20h56***

Parole au Conseil

Les membres du Conseil ont la possibilité de soumettre leurs questions ou commentaires au Conseil.

2024-05-190 Levée de la séance ordinaire

ATTENDU QUE les points à l'ordre du jour sont tous épuisés;

Il est proposé par Julie Paradis
Appuyé par Jacques Bouchard
Et résolu

QUE la présente séance ordinaire soit levée à 21h07.

Adopté à l'unanimité

Bernard Daoust
Maire

Jimmy Poulin
Greffier-trésorier

VERSION NON OFFICIELLE